

LE BLEUET

Syndicat des producteurs de bleuets du Québec
 112, de l'Église, suite 207, Dolbeau-Mistassini, QC G8L 4W4
 Téléphone : 418 276-6336 Sans frais : 1 888 788-0760
 Télécopieur : 418 276-7265 Courriel : info@spbq.ca
 Site Internet : www.spbq.ca



Mot du président



Bonjour tout le monde,

Nous avons cru que c'était un bon moment pour publier un bulletin en cette période de préparation à la récolte afin de vous tenir informés des différents dossiers en cours. Je vais donc aller droit au but avec les divers sujets qui suivent. Le texte est long, mais n'hésitez pas à sauter directement aux sujets qui vous intéressent!

Retour sur l'assemblée générale annuelle du 23 avril 2022

Les commentaires que moi, Pierre-Luc et les autres administrateurs de l'exécutif et du conseil d'administration avons reçus suite à la dernière assemblée générale annuelle semblent unanimement positifs quant au déroulement et au climat qui régnait. Cela fait changement du climat « toxique » habituel des assemblées générales annuelles auquel on a été habitués dans le passé. Nous avons travaillé fort à préparer cette assemblée générale pour la rendre la plus informative possible pour les producteurs (résultats du sondage des producteurs, discussion avec le président des apiculteurs, etc.) tout en l'allégeant afin qu'elle ne s'éternise pas inutilement.

Merci beaucoup à tous les producteurs et productrices qui étaient présents et merci aux producteurs qui n'hésitent pas à venir au micro pour alimenter les débats et propositions de manière constructive et respectueuse. Merci également à tous les invités ainsi que la délégation

Dans ce numéro :

Mot du président	1
Mot du directeur général	8
Rappel aux producteurs - Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche	9
Journée Infos Champs Bleuets	10
Capsule récolte 2022	11
Transport de machineries et autres de régions réglementées à non réglementées	13
Site Internet du SPBQ	14
Réseaux sociaux	15
L'Arterre	15
Signataires des conventions de mise en marché	16
Programme de paiements anticipés	17
Zoom sur la recherche	18
Prix récolte 2021	19
En pièces jointes	20

de l'UPA qui était présente afin de soutenir les producteurs de bleuets et en particulier au nouveau président provincial, monsieur Martin Caron, pour sa présence et son allocution.

Avec le climat qui s'améliore, nous pouvons espérer une audience encore plus nombreuse pour l'assemblée générale annuelle de l'année prochaine, qui se tiendra cette fois le vendredi 14 avril, à St-Félicien.

Administrateurs actifs du SPBQ

Voici par ailleurs une mise à jour sur les 9 administrateurs présentement actifs au SPBQ :

- Nicolas Pedneault, Président (sans aucun intérêt);
- Christian Dessureault, Vice-président (sans aucun intérêt);
- Paul-Henri Girard, Secrétaire-trésorier (sans aucun intérêt);
- Alain Boivin (sans aucun intérêt);
- Steeve Lepage (sans intérêt significatif);
- Jean-Yves Goulet (avec intérêt significatif);
- René St-Pierre (avec intérêt significatif);
- Mario Bussière (avec intérêt significatif);
- Alain Laprise, représentant de l'ACBHB (sans aucun intérêt).

Deux postes seront à combler dans les mois à venir. Nous y reviendrons. En attendant, n'hésitez pas à contacter l'un ou l'autre des administrateurs pour toute question, commentaire ou suggestion!

Point sur les travaux

Comme vous pouvez vous en douter, l'hiver a été très chargé avec de nombreux dossiers, incluant la préparation de l'audience publique quinquennale devant la Régie des Marchés agricoles ainsi que la préparation de l'assemblée générale, mais aussi plusieurs dossiers plus « déplaisants » qu'on a dû gérer et qui ont tiré pas mal de notre énergie. Aujourd'hui, je peux dire que ces dossiers sont derrière nous et que ça va beaucoup mieux. Tous les administrateurs actuels veulent que les choses avancent et on peut enfin se concentrer à travailler sur des dossiers utiles pour les producteurs!

Malgré tout et bien que les travaux avancent, il est certain qu'il y a un certain ralentissement pendant la période estivale. Il est de plus en plus difficile d'organiser des rencontres avec plusieurs personnes, étant donné les travaux aux champs, les vacances, etc. Cela va culminer avec la récolte en août et septembre et les différents chantiers pourront reprendre à leur pleine vitesse par la suite.

Plan stratégique... et relève

Le plan stratégique du SPBQ qui servira de guide pour les prochaines années est en cours de préparation. Les administrateurs ont eu l'occasion d'émettre leurs commentaires et la firme Forest Lavoie Conseil prépare le dossier, qui sera révisé à nouveau en septembre. Les enjeux sont nombreux et nous tenterons de faire la meilleure priorisation possible. Les producteurs qui aimeraient faire des suggestions peuvent toujours le faire en contactant les représentants du SPBQ. Sans vendre de « punch », je ne surprendrai pas grand monde en disant qu'un des éléments qui est ressorti comme étant très prioritaire est la relève au SPBQ, autant du côté des employés que des administrateurs et représentants sur les différents comités. Il faudra travailler très fort là-dessus dans les prochains mois et prochaines années afin de stabiliser le SPBQ. Les producteurs ont un rôle à jouer là-dedans : vous êtes tous amenés à réfléchir à votre implication potentielle auprès de l'association et n'hésitez pas à nous contacter pour signifier votre intérêt!

Négociations – Convention de mise en marché en bleuetière

Après quelques rencontres de négociation au printemps et plusieurs tentatives infructueuses d'organiser d'autres rencontres par la suite avec tous les intervenants, les travaux ont pris une pause estivale. Étant donné les divergences entre transformateurs sur certains sujets, il était devenu évident qu'une nouvelle convention ne pourrait pas de toute façon être signée à temps pour la saison 2022. Les travaux seront donc à reprendre de façon plus active après la période de récolte. Il est clair que l'objectif sera de renouveler et améliorer la convention pour 2023, en souhaitant que toutes les parties puissent en venir à un accord négocié. Dans le cas contraire, la Régie des marchés agricole devra arbitrer les différends.

Vérifications – Prix finaux 2019, 2020 et 2021

Vous savez que les vérifications de prix avaient finalement été effectuées l'année dernière pour les saisons 2017 et 2018. Or, les vérifications n'ont pas été faites pour 2019 et 2020. Le Comité mise en marché aura donc à se pencher très prochainement sur ce dossier, en incluant également la saison de commercialisation 2021 qui arrive à terme. Des discussions sont déjà prévues avec la firme Mazars qui a procédé aux dernières vérifications et avaient émis des recommandations à la précédente administration du SPBQ. Nous souhaitons également mettre en contact les professionnels de Mazars avec les nouveaux transformateurs pour les aider à bien comprendre quelles sont les attentes et les informations à fournir aux vérificateurs tout en respectant la convention de mise en marché.

Ventes de bleuets frais

Les producteurs entendent souvent parler des bleuets destinés à la congélation (qui représente encore autour de 98% de tous les volumes produits), mais moins des règlements et conventions

qui concernent les bleuets frais. Cette question a dû être débattue devant la Régie des marchés agricoles au printemps dernier après qu'un ancien administrateur ait décidé de contester devant la Régie son changement de catégorie de producteur et son expulsion du conseil d'administration. Vous pouvez d'ailleurs retrouver la décision complète de la Régie sur ce lien : <https://services.rmaq.gouv.qc.ca/DocuCentre/Decision/2022/12190.pdf>

Sur ce même sujet, vous pouvez consulter l'article qui suit, intitulé : « *RAPPEL AUX PRODUCTEURS – LOI SUR LA MISE EN MARCHÉ DES PRODUITS AGRICOLES, ALIMENTAIRES ET DE LA PÊCHE* » lequel a pour objectif de répondre à vos questions.

Suivi sur les marchés et prix

Vous trouverez en annexes de ce bulletin le dernier feuillet d'information sur les marchés produit par Forest Lavoie Conseil ainsi que l'état actuel des avances payées aux producteurs. Notez que ces informations sont régulièrement publiées sur les 2 groupes Facebook de producteurs de bleuets.

En gros, le prix final pour la saison 2021 s'annonce être très intéressant. Si ce n'était de l'inflation, on pourrait parler d'un prix record. Malheureusement, on comprend qu'une des raisons pour laquelle le prix a autant monté vient de la très petite récolte de 2021 au Québec suivant les gels floraux dévastateurs. L'offre de bleuets sauvages congelés était donc très faible sur les marchés dans la dernière année. Maintenant, tout le monde s'attend à un rebond des volumes produits en 2022 avec une bonne récolte au Québec et des récoltes probablement assez stables dans les Maritimes et le Maine. Le dernier feuillet d'information de Gilbert Lavoie montre d'ailleurs que la demande a légèrement diminué dans la dernière année. De manière évidente, les principaux acheteurs de bleuets sauvages congelés sont prêts à payer une prime par rapport au bleuets en corymbe, mais lorsque le prix est trop élevé, ils diminuent leurs commandes.

Avec une offre qui sera plus élevée dans l'année qui vient, il faut donc s'attendre à ce que les prix redescendent au moins légèrement pour la saison 2022. Par contre, les inventaires demeureront relativement bas malgré tous, les prix du bleuets de corymbe sont en hausse et les coûts de production augmentent. Autant de facteurs qui pèsent dans la balance pour aider à maintenir de bons prix sur les marchés. Personne n'a de boule de cristal, mais actuellement, rien ne laisse présager une chute vertigineuse des prix dans un futur proche, comme on a pu voir en 2016–2017. Croisons-nous les doigts pour que 2022 soit une saison de rendements élevés à prix élevé pour tous les producteurs de bleuets sauvages du Québec, une combinaison qu'on ne voit malheureusement pas très souvent!

Les prix finaux pour la saison 2021 seront annoncés autour du 15 août prochain, alors que le prix de départ pour la saison 2022 sera annoncé vers la fin juillet.

Promotion des bleuets sauvages

Avec des volumes de production de bleuets sauvages qui vont augmenter cette année, il sera doublement important de reconsidérer nos investissements dans la promotion des bleuets sauvages pour tenter de conserver une bonne prime par rapport aux bleuets en corymbe, même si les inventaires recommencent à monter. Des discussions sont en cours, entre autres avec WBANA Canada, pour voir de quelle manière le SPBQ pourrait recommencer à contribuer à la promotion tout en s'assurant que l'argent des producteurs donne les meilleurs résultats possibles.

R&D (Recherche et développement)

Le comité R&D a été relancé dernièrement et des discussions sont en cours avec le Club Conseil Bleuet pour obtenir les services du responsable de la recherche quelques heures par semaine au SPBQ afin de supporter le comité. Par ailleurs, nous planifions organiser un exercice de priorisation des projets de recherche, probablement au mois d'octobre. Les producteurs intéressés à participer à cet exercice sont invités à donner leur nom aux responsables du SPBQ, idéalement en contactant Guylaine Dubé ou Stéphanie Julien-Paquet aux bureaux du SPBQ ou par courriel.

Pollinisation

Je ne reviendrai pas sur l'ensemble de la problématique discutée en assemblée générale pour la pollinisation (disponibilité des ruches), mais nous pouvons constater que plusieurs bleuetières auront été pollinisées uniquement par des bourdons cette année. Ce sera donc une bonne année de test pour plusieurs producteurs afin de comparer les résultats selon le type de pollinisateur. Espérons tout de même que l'offre en ruches d'abeilles revienne un peu à la normale l'année prochaine afin de faire diminuer la pression sur les producteurs avec cet enjeu majeur.

J'aimerais aussi vous informer d'une problématique qui a été portée à mon attention. Mon impression est qu'il s'agit d'une pratique très rare, mais il semblerait que certains producteurs effectuent de la pulvérisation de liquide sucré (sucre, mélasse...) dans leurs fleurs de bleuets, dans le but d'attirer les pollinisateurs. Cette problématique a été portée à mon attention par une apicultrice. Il faut savoir que les apiculteurs n'ont pas le droit de vendre du miel au Québec si celui-ci a été fait à partir de sucre et non de fleurs naturelles. Le fait d'arroser un champ de fleurs d'un produit sucré vient donc mettre en péril la commercialisation de miel des apiculteurs environnants.

Par ailleurs, il semble y avoir un gros problème éthique avec cette activité, car des producteurs paient très cher pour obtenir des pollinisateurs (abeilles, bourdons, mégachiles, pollinisateurs sauvages) dans leurs bleuetières et on s'entend qu'un voisin qui ne pollinise pas lui-même et

utilise des produits sucrés pour attirer les pollinisateurs des autres chez lui, ce n'est pas correct. Surtout qu'au final, si les pollinisateurs ne font que récolter du sucre à la surface des feuilles et des fleurs, ils ne prennent pas le temps d'entrer à l'intérieur des fleurs de bleuets et la pollinisation ne se fera pas. Bref, une pratique à proscrire, aussi inutile que coûteuse et problématique autant pour les producteurs que pour les apiculteurs.

Quelques mots sur les prix : il avait été annoncé publiquement autant à l'assemblée générale des Apiculteurs qu'à l'assemblée générale des Producteurs de bleuets cette année que le prix de location des ruches d'abeilles serait de 175 \$ à 200\$ par ruche. Cela avait fait l'objet de discussions intenses au préalable. Or, je sais que certains producteurs ont payé cette année 225\$, 240\$ ou 250\$ par ruche et ce même dans des bleuetières du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Je sais que certains apiculteurs ont tenté de faire de la surenchère et faire monter les prix, et que pour certains producteurs c'était peut-être la seule manière de réussir à trouver des ruches (parfois au détriment d'autres producteurs), mais il faut être conscient que si on commence à faire de la surenchère entre nous, alors tout le monde va embarquer là-dedans et il n'y aura tout simplement plus de prix; les ruches iront aux plus offrants, les prix vont continuer de monter et à la fin, il n'y aura pas vraiment plus de ruches disponibles. Je trouve ça dommage, car ça devient très difficile de négocier des prix raisonnables pour tout le monde dans ces conditions, si les producteurs ne se tiennent pas entre eux. Espérons que la quantité de ruches disponibles augmentera l'année prochaine afin de rétablir un peu l'équilibre de l'offre et de la demande et stabiliser les coûts, sinon je me demande bien jusqu'où ça ira... Espérons aussi que les résultats de rendements avec les bourdons seront positifs et permettront de se tourner davantage vers cette source de pollinisateurs pour réduire la pression.

Mouche du bleuets

Juste un rappel qu'en prévision de la récolte, il sera extrêmement important pour tous les producteurs de faire un nettoyage complet de sa machinerie, récolteuses, etc. avant de les déplacer d'une bleuetière à une autre. Soyez également très vigilant avec le transport des boîtes de bleuets d'un site à un autre. Les mouches du bleuets et leurs pupes peuvent se cacher n'importe où dans le sol, la végétation ou les bleuets de votre bleuetière, sans même que vous le sachiez et à n'importe quel moment de la saison. Nous savons qu'elle se répand lentement mais sûrement au Saguenay-Lac-Saint-Jean et il n'y a pas de chance à prendre : nous devons tout faire pour arrêter ou retarder sa progression, à défaut de pouvoir l'éradiquer complètement.

PPA, Productivité végétale et autres subventions

Simplement pour vous informer qu'il y a du nouveau dans le programme de paiements anticipés, avec des prêts sans intérêts rehaussés. La subvention pour la productivité végétale a aussi été renouvelée, et d'autres programmes pourraient s'appliquer à votre situation. Pour plus d'information, la meilleure option est sans doute de passer par votre groupe-conseil, comme le

Club Conseil Bleuët qui sont bien au fait de ces programmes et peuvent vous aider à compléter les demandes.

Directeur général et embauches à venir

Plusieurs producteurs ont eu l'occasion de connaître notre directeur général actuel, Pierre-Luc Gaudreault, lors de l'assemblée générale annuelle du mois d'avril dernier. Pierre-Luc était employé de l'UPA et suite à une demande que nous avons faite à l'UPA en décembre dernier pour obtenir de l'aide avec un directeur général par intérim, nous nous étions entendus avec l'UPA pour que Pierre-Luc soit « prêté » au SPBQ afin d'occuper le poste de DG. Nous avons donc signé un contrat de 7 mois avec l'UPA pour la période de janvier à juillet inclusivement. Ce contrat aurait pu être renouvelé pour la prochaine année, mais malheureusement pour nous, Pierre-Luc s'est vu offrir une autre opportunité dans un poste de direction à l'UPA au Saguenay, plus près de chez lui. Le contrat avec l'UPA pour le prêt de main-d'œuvre ne sera donc pas renouvelé. C'est bien sûr avec regret que nous devons laisser aller Pierre-Luc tout en lui souhaitant la meilleure des chances dans son nouveau rôle et sa carrière au sein de l'UPA. Néanmoins, on peut dire que la présence de Pierre-Luc pendant cette période tumultueuse nous aura été aussi utile qu'agréable. Disons qu'il avait eu un bon « baptême de feu » avec le conseil d'administration et la Régie en début d'année! Le ou la prochain(e) DG devrait arriver dans une période beaucoup plus stable et pourra s'attaquer plus rapidement aux dossiers vraiment importants pour les producteurs. Par ailleurs, Pierre-Luc demeure dans le giron de l'UPA et on pourra continuer de se référer à lui au besoin.

Cela m'amène à vous informer que des offres d'emploi du SPBQ paraîtront dans les jours qui viennent. Nous attendions d'en avoir fait l'annonce aux producteurs avant de procéder aux affichages, mais ceux-ci sont prêts. En plus du poste de directeur général, le conseil d'administration a convenu de procéder à l'embauche d'une personne supplémentaire au SPBQ : un directeur adjoint. Cette embauche supplémentaire fait suite à une réflexion sur l'organisation du SPBQ, l'instabilité suite à plusieurs départs de DG dans les dernières années, et aussi sur la charge de travail. Nous souhaitons embaucher un directeur adjoint qui pourra mettre les mains à la pâte pour aider à la préparation et coordination des divers comités du SPBQ et faire avancer les dossiers mandatés par le conseil d'administration en support au DG, en plus de pouvoir assurer l'intérim en cas d'absence ou vacance du directeur général.

Nous croyons qu'en bâtissant une équipe interne plus fonctionnelle et efficace au bureau du SPBQ, nous pourrons livrer davantage de marchandise et permettre aux administrateurs et producteurs impliqués sur les comités de se concentrer sur les décisions importantes sans devoir y mettre des heures et des heures. Nous savons que le temps est un frein à l'implication pour plusieurs producteurs et nous devons mettre en place une structure qui incitera davantage de producteurs à s'impliquer sans que ce soit trop exigeant pour eux, qui sont avant tout des producteurs et non des employés! Nous voulons finalement créer un bel esprit d'équipe au

bureau du Syndicat pour que ça devienne un milieu de travail stimulant et motivant pour le personnel.

Nous avons convenu de travailler les budgets et faire en sorte que ces changements n'aient pas d'impact sur la cotisation de 1.5 cent/lb. Nous pensons qu'avec une bonne équipe capable de livrer la marchandise et obtenir des résultats utiles, les producteurs, toutes catégories confondues, verront d'un meilleur œil la cotisation au SPBQ. Nous devons nous assurer que cette cotisation des producteurs devienne un investissement pour le futur de notre Industrie et non une dépense inutile.

Conclusion

Enfin, comme ça a été mentionné régulièrement dans les derniers mois, nous souhaitons instaurer une culture de participation avec les différents producteurs de bleuets. Je vous enjoins, donc à communiquer avec les représentants ou employés du SPBQ si vous souhaitez vous impliquer d'une manière ou d'une autre auprès de l'organisation, ou si vous avez des questions, commentaires ou suggestions. Il nous fera plaisir de discuter avec vous.

En attendant, j'espère vous voir lors de la Journée Champ du jeudi 14 juillet à la CAFN, de Normandin. N'oubliez pas de vous inscrire en avance !

Merci et une bonne récolte 2022 à tous !

Nicolas Pedneault, président
Cellulaire :418 376-4410
Courriel : npedneault@spbq.ca

Mot du directeur général



Chères productrices et producteurs,

C'est avec regret que je vous annonce aujourd'hui mon départ à titre de directeur général du syndicat. Depuis mon arrivée en poste début janvier, en passant par mon annonce de départ au conseil d'administration en mai jusqu'à la fin de mon mandat fin juillet, j'ai eu l'occasion de découvrir tout au long de mon parcours, cette magnifique industrie qui est la vôtre.

J'ai eu l'opportunité de travailler avec un conseil d'administration passionné, compétent et fort positif. Nul eu été d'une possibilité d'avancement à mon port d'attache, j'aurais grandement

aimé pouvoir continuer le travail entamé au courant des derniers mois. Je quitte la tête haute, avec le sentiment d'avoir fait avancer les choses de façon positive. Nul doute que votre syndicat voit la lumière au bout du tunnel et deviendra plus fort de jour en jour.

La relève syndicale au SPBQ reste malgré tout très fragile et j'espère que d'autres producteurs compétents et passionnés voudront contribuer au développement de l'Industrie dans les années à venir. J'en profite pour vous souhaiter à tous, une merveilleuse saison de récolte 2022 à la hauteur de vos attentes.

Cordialement,

Pierre-Luc Gaudreault, directeur général

Courriel : plgaudreault@spbq.ca

Rappel aux producteurs – Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche

Clarification sur l'encadrement légal de la mise en marché de bleuets

Dernièrement, nous avons noté une incompréhension de certains membres quant au *Plan conjoint des producteurs de bleuets du Saguenay-Lac-Saint-Jean* (Plan conjoint) et aux lois et règlements qui s'appliquent à la mise en marché de bleuets. Ainsi nous jugeons important de faire le point à ce sujet.

1. La *Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche* précise que le Plan conjoint ne s'applique pas aux ventes faites par un producteur directement à un consommateur. Il est donc permis à un producteur de vendre du bleuets frais directement aux consommateurs sans avoir signé une convention de mise en marché.
2. Hormis les ventes directement à un consommateur, il est interdit à tout producteur de faire affaire avec un acheteur qui n'est pas lié par une convention avec le Syndicat
3. Les contributions
 - A. Le *Règlement sur la contribution des producteurs de bleuets du Saguenay-Lac-Saint-Jean* précise que chaque producteur visé par le Plan conjoint doit payer une contribution de 0.01 \$ la livre de bleuets qu'il cueille ou récolte et met en marché.

- B. Le *Règlement sur le fonds de recherche et de développement des producteurs de bleuets* prévoit que chaque producteur visé par le Plan conjoint doit payer une contribution spéciale de 0.005\$ la livre de bleuets mise en marché.
- C. En vertu du *Règlement de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec sur le prélèvement par les acheteurs des contributions des producteurs*, une personne qui achète ou reçoit des bleuets visés par le Plan conjoint autrement qu'en sa qualité de consommateur doit retenir ces contributions sur le prix payé au producteur et la remettre au Syndicat.
- D. Le Syndicat n'exige pas le versement de contributions pour les bleuets vendus par des producteurs directement aux consommateurs.

En résumé

1. Les producteurs **ne doivent pas** faire affaire avec un acheteur qui n'est pas lié par une convention de mise en marché, sauf pour les ventes directement aux consommateurs.
2. Les acheteurs **doivent** légitimer leur droit d'achat en signant la convention de mise en marché et **doivent** retenir et remettre au Syndicat les contributions requises.
3. Le Syndicat **s'engage** à contacter les acheteurs connus et faire un rappel des lois et règlements en vigueur.

Christian Dessureault, vice-président

Journée Infos Champs Bleuets



Nous vous rappelons que la **Journée Infos Champs Bleuets** se tiendra le jeudi 14 juillet prochain, à la Bleuetière d'enseignement et de recherche (BER), située à la Corporation d'aménagement forêt Normandin (CAFN), chemin des Price, à Normandin. SVP, réserver votre place en téléphonant aux bureaux du SPBQ au 418-276-6336 ou en ligne au <https://lepointdevente.com/billets/journeeinfochampbleuet>

Nous vous attendons en très grand nombre!

Capsule récolte 2022 des transformateurs



Chers producteurs, après deux années plutôt inhabituelles pour nous tous, il semble que nous soyons sur le chemin d'un retour à la « normale » ou ce qui semble s'en rapprocher.

Il en va de même pour notre potentiel de récolte qui, après une saison 2021 marquée par d'importants gels, semble pointer vers de bons volumes dépendamment de la pollinisation pour chaque secteur donné.

On entend aussi régulièrement parler de main d'œuvre et bien que la situation ne soit pas optimale, nous semblons en bonne posture pour la récolte avec quelques intéressantes options.

Enfin, nous avons en main un nombre tout à fait satisfaisant et adéquat de boîtes pour la récolte, mais encore une fois nous vous rappelons que nos usines ont des capacités quotidiennes à respecter et que la qualité finale de notre produit est en lien direct avec des entrées journalières ordonnées.

Nous allons faire, comme à chaque année, une rencontre avec nos principaux producteurs avant le début de la récolte afin de donner plus d'information.

Nous vous souhaitons une excellente période estivale!

GROUPE BLEUETS SAUVAGES DU QUÉBEC



La Congèlerie Héritier achète des bleuets conventionnels et biologiques.

Nous faisons la livraison et la collecte de boîtes directement dans les bleuetières.

La distribution de celles-ci est équitable envers les producteurs selon leur volume de production.

Bienvenue aux producteurs!

Pour plus d'information, veuillez composer le 581 473-0118, poste 2 ou M. Jacquelin Drapeau au 418 879-0117.

Bonne récolte à tous!



Bonjour à tous les producteurs et productrices,

Comme chaque année, Bleuets Mistassini Ltée fera parvenir à tous ses clients ses politiques de récoltes pour la saison 2022. Vous y retrouverez toutes les consignes touchant les pesticides, la mouche du bleuet ainsi que les plantes à éradiquer. Notre document contiendra également les politiques d'instructions sur la cueillette ainsi que la liste de nos personnes ressources.

Je profite de l'occasion pour vous mentionner que les usines de Bleuets Mistassini Ltée ont été modifiées afin de recevoir en plus des boîtes conventionnelles (40 livres), les nouvelles grosses boîtes de 280 livres. Un nombre limité de ces grosses boîtes sera rendu disponible en raison du rodage qu'exige leur implantation au niveau de la gestion de la récolte ainsi qu'au niveau de l'usinage du fruit.

Je vous rappelle que nous sommes disponibles pour toute rencontre, tout questionnement ou complément d'information.

À tous et à toutes, nous souhaitons une bonne récolte 2022!

Mario Bussière
Directeur général
Bleuets Mistassini Ltée
418 276-8611



Bonjour chers producteurs,

Voici certaines informations de Congélation Grand Bleu, acheteur et transformateur de bleuets sauvages, pour la récolte 2022 qui arrive à grands pas :

- Pour tous les producteurs de bleuets sauvages, tous les postes de dépôts de Congélation Grand Bleu auront des boîtes de récoltes standards ainsi que des mini-bennes à votre disposition afin de répondre à vos besoins lors de la récolte. Les producteurs qui livrent leurs bleuets chez Congélation Grand Bleu ont donc accès à la méthode de récolte qui leur convient le mieux. Soyez assuré que nous aurons des quantités de contenants de récoltes plus que suffisantes pour vous;
- Cinq postes de dépôts sont disponibles pour recevoir vos bleuets 7 jours sur 7, soit à La Doré/St-Félicien, à St-Thomas Didyme, à Dolbeau-Mistassini, à L'Ascension de Notre-Seigneur et à Longue-Rive sur la Côte-Nord;

- Congélation Grand Bleu achète tous vos bleuets sauvages, qu'ils soient conventionnels, biologiques ou sans pesticides.

Si vous avez des questions ou besoin d'information supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec Jacinthe Leblanc, directrice des relations producteurs et agronomie pour Congélation Grand Bleu, au 819 302-8881, ou Nadine Blais, directrice générale pour Coopérative Grand Bleu, au 418 255-7453.

Merci et bonne saison à tous les producteurs et productrices de bleuets sauvages!

Le transport de machineries et autres de régions réglementées à non réglementées

RAPPEL : Chaque machinerie agricole ayant été sur les productions de bleuets au Lac-Saint-Jean doit être propre (exempte de sol) et accompagnée d'un certificat de circulation **AVANT** d'être envoyée dans une zone non-réglementée. Pour ce faire, vous devez communiquer avec nous, pour la demande d'inspection et l'obtention du Certificat, au moins deux jours ouvrables avant de partir.

COMPLÉMENT : Concernant les cueilleuses, plusieurs partiront du Lac-Saint-Jean afin d'aller en régions non-réglementées une fois la cueillette terminée sur les productions du Lac-Saint-Jean. Du fait que nous ne connaissons pas tout le monde contrairement à vous, nous vous demandons votre collaboration afin d'informer les cueilleurs qu'ils doivent faire inspecter leur machinerie et obtenir un Certificat de circulation avant de partir vers les régions non-réglementées.

Vous trouverez la carte des régions réglementées suite au texte. Si vous partez avec des contenants ou de la machinerie d'une zone réglementée vers NON-réglementée, un certificat de circulation est **obligatoire**.

Communiquez avec nous pour toutes questions :

judith.gagnon@inspection.gc.ca ou par téléphone au 418 648-4820 poste 113

richard.drolet@inspection.gc.ca

Qc-Phyto@inspection.gc.ca

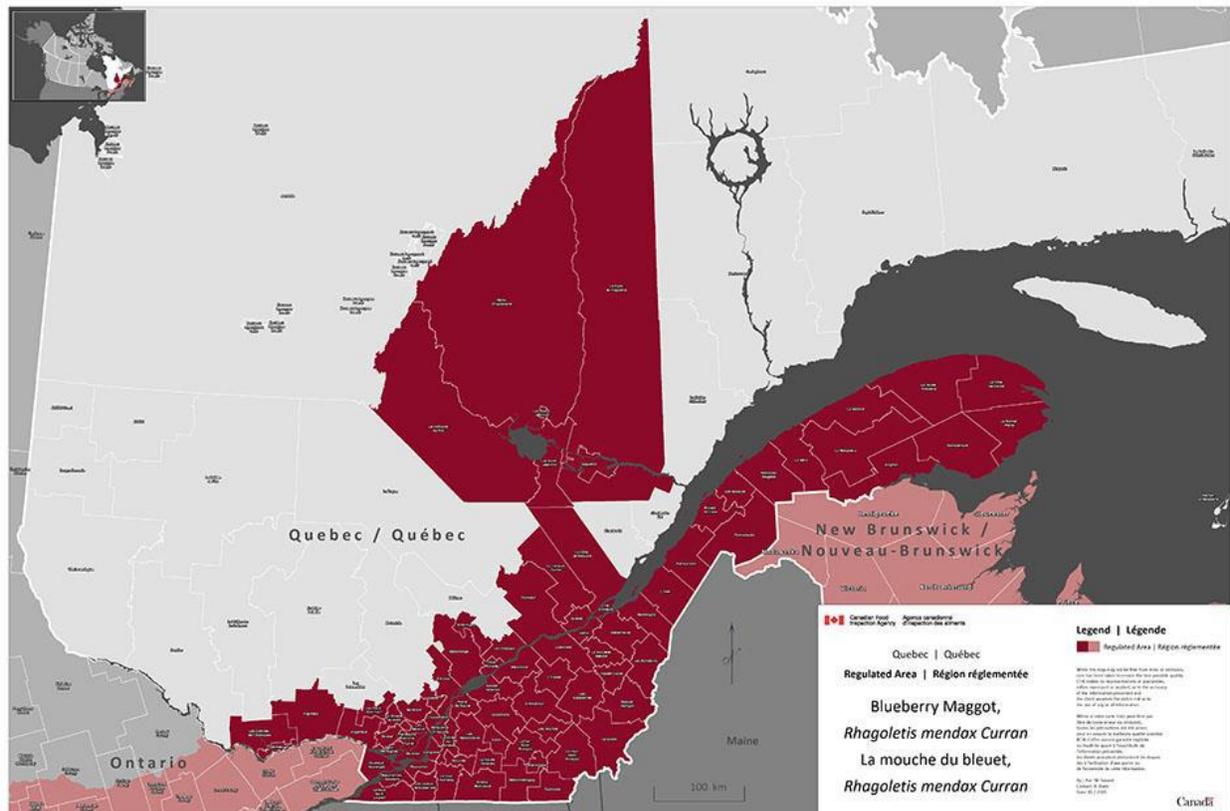
Bonne saison à tous,

Judith Gagnon, B.Sc.A.

Agent de programme, Protection des végétaux, Bureau de Québec

Agence canadienne d'inspection des aliments, Gouvernement du Canada

Carte des régions réglementées du Québec Mouche du bleuets



Site Internet du SPBQ



Nous vous invitons à consulter le site Internet du SPBQ au « www.spbq.ca » ou via le « www.perlebleu.ca ». Vous y trouverez « **Le coin des producteurs** » tout spécialement aménagé pour vous avec entre autres : les *résultats des projets de recherche*, et le *Guide de production*.

De plus, vous y trouverez la liste des professionnels en aménagement, les fournisseurs de services et équipements, les Bulletins Le Bleuets depuis le tout premier numéro, divers communiqués, le *Règlement général du SPBQ*, le *Plan conjoint* et les *Conventions de mise en marché* originales ainsi que leurs signataires.

Plusieurs recettes y sont également publiées et la recette en vedette ce mois-ci est parfaite pour mettre du soleil dans vos petits déjeuners : **Smoothie mojito aux bleuets sauvages**.

Réseaux sociaux



La perle bleue suscite toujours autant d'intérêt de la part du public. **Suivez-nous** sur **Facebook** et **YouTube** via « **Le bleuet, perle des p'tits fruits** ».

De plus, **joignez le groupe privé** « **L'Industrie du bleuet sauvage** » qui s'adresse aux producteurs de bleuets et aux intervenants.

L'ARTERRE

L'ARTERRE est un service de maillage axé sur l'accompagnement et le jumelage entre aspirants-agriculteurs et propriétaires. Ce service s'adresse aux propriétaires de terres ou de bâtiments agricoles, aux producteurs agricoles à la recherche de relève et aux aspirants-agriculteurs.

Le service L'ARTERRE vise à faire des jumelages entre candidats selon des ententes variées tels la location, la vente, le transfert ou les partenariats d'affaire pour l'établissement de projets agricoles sérieux. Afin de créer ces jumelages, un agent de maillage accompagne les participants dans leurs démarches en vue de la conclusion d'une entente de jumelage sur mesure et en fonction des besoins et des projets de chacun.

L'ARTERRE vise à maintenir le dynamisme agricole de la région, à augmenter l'accessibilité aux terres agricoles pour la relève agricole et participe à la préservation des paysages.

Pour de plus amples informations ou pour devenir candidat, nous vous invitons à communiquer avec l'agent ARTERRE de votre territoire :

MRC de Maria-Chapdelaine :
François Potvin
fpotvin@mrcmaria.qc.ca
418 276-2131 poste 4207

MRC du Domaine-du-Roy
Gervais Laprise
glaprise@clldomaineduroy.qc.ca
418 679-2093

MRC du Fjord-du-Saguenay
Vincent Munger-Lamarre
coordination@plateformesolidar.com
418 290-2220

MRC de Lac-Saint-Jean-Est
Nelson Harvey
nelson.harvey@mrclac.qc.ca
418 668-3023 poste 2127

Signataires des conventions de mise en marché

BLEUETS EN BLEUETIÈRE	BLEUETS EN FORÊT	BLEUETS FRAIS
BLEUETS MISTASSINI Réjean Fortin 418-276-8611	BLEUETS MISTASSINI Réjean Fortin 418-276-8611	BLEUETS MISTASSINI Réjean Fortin 418-276-8611
BLEUETS SAUVAGES DU QUÉBEC Rémi Dufresne 418-343-2410	AZURCO Jean-Pierre Senneville 418-679-4577 poste 327	NUTRABLEU Caroline Fradet 418-679-7848
LA MANNE BLEUE Pierre Dallaire 418-256-3902	CONGÉLATION GRAND BLEU Philippe Poirier 418-618-0144	BLEUET ROYAL INC. David Plourde 418-276-9313
BLEUETIÈRE DU CAP BLEU Denis Lapointe 418-540-1896		9303-5111 QUÉBEC INC. Luc Tremblay 418-515-9000
9223-7346 QUÉBEC INC. Justin Laprise 418-679-6825 ou 418-679-6800		CHOCOLATERIE DES PÈRES TRAPPISTES Bruno Lefebvre 418-276-1122
CONGÈLERIE HÉRITIER Jacquelin Drapeau 418-879-0117 ou 581-473-0118		DÉLICIES DU LAC-ST-JEAN Émilie Gaudreault 418-515-0359
CONGÉLATION GRAND BLEU Philippe Poirier 418-618-0144		MERCI LA TERRE Réjean Côté 418-349-2856
		BERTHIER GUAY Berthier Guay 418-347-5152
		9223-7346 QUÉBEC INC. Justin Laprise 418-679-6825 ou 418-679-6800
		FERME MULTI-FRUITES Michel Fortin 418-343-2558
		JARDINS D'ALEX ET JENNIE 418-590-1314
		JEAN-LOUIS HUOT 418-218-0793

Programme de paiements anticipés



GÉRER EFFICACEMENT VOTRE FLUX DE TRÉSORERIE

Nous savons que l'augmentation du coût des intrants comme le carburant et les engrais a des conséquences pour les agriculteurs. C'est pourquoi nous avons apporté des modifications temporaires **PROGRAMME DE PAIEMENTS ANTICIPÉS (PPA)** afin d'augmenter l'accès à des liquidités.

Quels sont les avantages?

- Des avances pouvant atteindre 1 million de dollars, selon la valeur de vos produits.
- La possibilité de vendre vos produits lorsque les prix sont les plus favorables pour vous.
- Remboursez au fur et à mesure que vous vendez, avec un remboursement complet en 18 à 24 mois.

Modifications temporaires

Quelles sont les nouveautés pour 2022?

- La limite sans intérêt a été augmentée à 250 000 \$.
- Recevez 100 % de votre avance de préproduction d'avance.

Vous participez déjà?

- Communiquez avec votre administrateur pour recevoir la totalité de votre avance dès maintenant.
- Les avances de fonds sont administrées par 30 administrateurs du PPA à travers le Canada.

Découvrez comment faire une demande.



1-866-367-8506



Agriculture et
Agroalimentaire Canada

Agriculture and
Agri-Food Canada

Canada

Voir le programme complet [ICI](#).

Zoom sur la recherche

Depuis de nombreuses années, les scientifiques d'un peu partout à travers le monde s'intéressent au potentiel des bleuets pour lutter contre les maladies : santé du cerveau, de l'appareil digestif et du cœur; prévention du cancer, aide au fonctionnement des voies urinaires et réduction du risque de diabète, les recherches portant sur le bleuets sont fascinantes. Elles nous permettent d'en savoir plus sur cette petite baie qu'on apprécie, tant pour son goût que pour ses bienfaits sur la santé.

Le vieil adage dit qu'une pomme par jour éloigne le médecin, mais voilà qu'une nouvelle étude montre les avantages potentiels d'un autre fruit pour la santé, vous l'aurez deviné, on parle ici des bleuets! En effet, le site Medical Xpress¹ rapportait qu'une équipe de chercheurs de l'Université de Cincinnati, dirigée par Robert Krikorian, Ph.D., a découvert que l'ajout de bleuets au régime alimentaire quotidien de certaines populations d'âge moyen pouvait réduire les risques de démence tardive. Ces résultats ont été publiés dans le journal Nutrients en mai dernier.

Dr Krikorian est connu pour mener des recherches sur les bienfaits des baies auprès des personnes présentant un risque accru de maladie d'Alzheimer et de démence. Selon le chercheur, bien qu'ils ne soient pas totalement différents des autres baies et des plantes comme le chou rouge, les bleuets ont une teneur élevée de micronutriments et aussi d'anthocyanines. Ces composés contribuent à donner aux bleuets leur couleur bleu foncé et aident également à défendre les plantes contre une exposition excessive aux radiations, les agents infectieux et d'autres menaces.

Les précédentes études sur les baies menées par Dr Krikorian portaient sur des populations plus âgées, mais avec cette recherche, l'équipe a voulu étudier des individus d'âge moyen afin de se concentrer sur la prévention de la démence et la réduction des risques.

Dr Krikorian a expliqué qu'environ 50% des personnes aux États-Unis développent, vers l'âge moyen, une résistance à l'insuline, communément appelée prédiabète, un facteur de risque pour les maladies chroniques.

« Nous avons déjà observé les bienfaits cognitifs des bleuets lors d'études antérieures sur des adultes plus âgés et nous pensons que les bleuets pouvaient être efficaces chez des personnes plus jeunes présentant une résistance à l'insuline, a déclaré le professeur émérite. La maladie d'Alzheimer, comme toutes les maladies chroniques du vieillissement, se développe sur une période de plusieurs années à partir du milieu de la vie. »

Texte adapté et traduction libre de Massy Forget Langlois relations publiques

¹ <https://medicalxpress.com/news/2022-05-regular-blueberry-consumption-dementia.html>

Prix récolte 2021 et définitions des catégories

Catégorie de bleuets	1 ^{ère} avance et prix de départ (\$/lb)	2 ^e avance de décembre (\$/lb)	3 ^e avance d'avril (\$/lb)	4 ^e avance de juin (\$/lb)	5 ^e avance d'août (\$/lb)	Contribution au SPBQ	Prix net
BLEUETS MISTASSINI et COOPÉRATIVE AGRICOLE LA MANNE BLEUE							
Conventionnel	0,80 \$	0,10 \$	0,15 \$	0,10 \$		0,015 \$	1,135 \$
Sans pesticide	0,80 \$	0,10 \$	0,15 \$	0,10 \$		0,015 \$	1,135 \$
Biologique	1,00 \$	0,10 \$	0,15 \$	0,10 \$		0,015 \$	1,335 \$
Forêt	1,015 \$					0,015 \$	1,00 \$
BLEUETS SAUVAGES DU QUÉBEC							
Conventionnel	0,80 \$	0,10 \$	0,15 \$	0,10 \$		0,015 \$	1,135 \$
Boréal	0,80 \$	0,10 \$	0,15 \$	0,10 \$		0,015 \$	1,135 \$
Biologique	1,00 \$	0,10 \$	0,15 \$	0,10 \$		0,015 \$	1,335 \$
Forêt	1,015 \$					0,015 \$	1,00 \$
CONGÉLÉRIE HÉRITIER							
Conventionnel	0,80 \$		0,25 \$			0,015 \$	1,035 \$
Biologique	1,00 \$		0,35 \$			0,015 \$	1,335 \$
CONGÉLATION GRAND BLEU							
Conventionnel	0,80 \$	0,10 \$	0,15 \$			0,015 \$	1,035 \$
Sans pesticide	0,80 \$	0,10 \$	0,15 \$			0,015 \$	1,035 \$
Biologique	1,00 \$	0,10 \$	0,15 \$			0,015 \$	1,235 \$

Sur le territoire du Plan conjoint, des bleuets de différentes catégories sont produits :

Catégorie	Définition
Bleuet conventionnel	Bleuet sauvage cultivé avec différents pesticides appliqués pendant l'année de la récolte, selon les recommandations des agronomes.
Bleuet sans pesticide	Bleuet sauvage cultivé sans utilisation de pesticides dans l'année de récolte. Pour BLEUETS MISTASSINI : Bleuets sauvage cultivé sans aucun intrant chimique au moins 12 mois avant la récolte.
Bleuet boréal (marque de commerce de BSQ)	Bleuet sauvage cultivé sans aucun intrant chimique au moins 12 mois avant la récolte. Certification requise.
Bleuet biologique	Bleuet sauvage cultivé selon les règles et les normes de régie biologique. Certification requise.
Bleuet de forêt	Bleuet sauvage naturel, non cultivé et cueilli en forêt.

Volumes de production des dix dernières années

ANNÉE	BLEUETIÈRE	FORÊT	FRAIS	TOTAL
2012	52 186 477,0	3 786 236,0	419 954,0	56 392 667,0
2013	20 606 784,0	3 508 019,0	489 177,0	24 603 980,0
2014	62 853 362,0	6 029 133,0	581 266,0	69 463 761,0
2015	41 413 059,0	3 151 215,0	594 204,0	45 158 478,0
2016	103 458 920,0	3 249 789,0	1 131 016,0	107 839 725,0
2017	67 869 598,0	2 400 103,0	964 386,3	71 234 087,3
2018	72 635 137,0	3 028 746,0	1 138 149,2	76 802 032,2
2019	66 223 496,0	1 073 561,0	968 075,9	68 265 132,9
2020	84 073 973,6	1 377 540,0	915 384,1	86 366 897,7
2021	30 198 609,3	166 614,0	753 285,4	31 118 508,7
TOTAL	601 519 415,8	27 770 956,0	7 954 898,0	637 245 269,8

En pièces jointes

- Feuillet d'informations sur les marchés par Gilbert Lavoie de Forest Lavoie Conseil.

